

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 05627

Numéro SIREN : 821 178 316

Nom ou dénomination : .TOF

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2021 sous le numéro de dépôt 19893

**.TOF**

52 rue Madeleine Michelis

92200 NEUILLY SUR SEINE

0661805125



# Etats Comptables et Fiscaux

31 décembre 2019



**Société Didier Maréchal et Associés**

27 rue Bezout

75014 PARIS

Téléphone : 0140448090



# Bilan



# Bilan Simplifié

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 238	2 042	1 196	984
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>3 238</b>	<b>2 042</b>	<b>1 196</b>	<b>984</b>

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	33 544		33 544	11 914
Autres créances	1 381		1 381	1 600
Valeurs mobilières de placement				
Banques, CCP et autres	10 616		10 616	4 839
Charges constatées d'avance	59		59	12
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>45 601</b>		<b>45 601</b>	<b>18 364</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>48 839</b>	<b>2 042</b>	<b>46 797</b>	<b>19 348</b>
----------------------	---------------	--------------	---------------	---------------

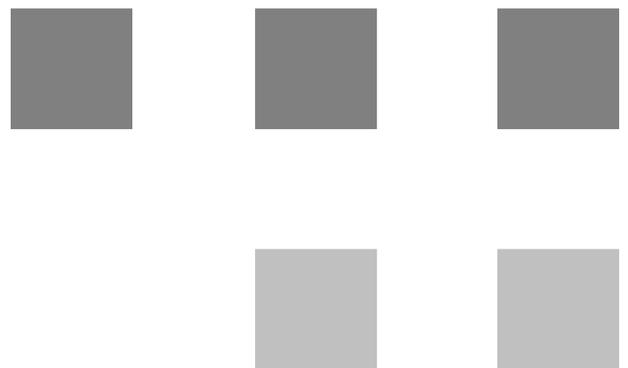
PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 451)	3 832
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 632	(5 283)
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>14 281</b>	<b>(351)</b>

<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 870	852
Autres dettes	25 346	18 847
Produits constatés d'avance	5 300	
<b>DETTES</b>	<b>32 516</b>	<b>19 699</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>46 797</b>	<b>19 348</b>
----------------------	---------------	---------------

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat Simplifié

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		123 495	118 519
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		3	5
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION</b>		<b>123 498</b>	<b>118 525</b>

Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		34 109	61 414
Impôts, taxes et versements assimilés		1 420	1 545
Rémunérations du personnel		49 658	38 831
Charges sociales		20 482	19 014
Dotations aux amortissements		746	864
Dotations aux provisions			
Autres charges		32	77
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>106 448</b>	<b>121 745</b>

<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>17 050</b>	<b>(3 220)</b>
--------------------------------	--	---------------	----------------

Produits financiers			
Produits exceptionnels			83
Charges financières		389	
Charges exceptionnelles			2 145
Impôts sur les bénéfices		2 029	

<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>		<b>14 632</b>	<b>(5 283)</b>
--------------------------	--	---------------	----------------

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		2 029
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		<b>16 661</b>
---	--	---------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		3 138

<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		<b>13 524</b>
---	--	---------------

# Détail des comptes



# Détail des Comptes

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 29/06/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

## Bilan Simplifié (2033A)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	En valeur	En %
<b>ACTIF</b>				
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisations corporelles	1 196,16	983,96	212,20	21,57
218200 Matériel de transport	1 700,00	1 700,00		
218300 Matériel de bureau & informatique	1 538,33	580,00	958,33	165,23
281820 Amort. Matériel de transport	-1 700,00	-1 282,08	-417,92	-32,60
281830 Amort. Matériel de bureau & info.	-342,17	-13,96	-328,21	-2351,07
<b>Total I</b>	<b>1 196,16</b>	<b>983,96</b>	<b>212,20</b>	<b>21,57</b>
<b>Actif Circulant</b>				
Clients et comptes rattachés	33 544,31	11 913,50	21 630,81	181,57
411000 Clients	26 004,31	11 913,50	14 090,81	118,28
418100 Clients factures à établir	7 540,00		7 540,00	
Autres créances	1 381,07	1 600,00	-218,93	-13,68
445670 Crédit de TVA à reporter	564,00	1 109,00	-545,00	-49,14
445680 Tva déductible à régulariser	672,00	349,00	323,00	92,55
445860 T.C.A./fact. non parvenues	145,07	142,00	3,07	2,16
Disponibilités	10 616,46	4 838,63	5 777,83	119,41
512100 Crédit Agricole	10 616,46	4 838,63	5 777,83	119,41
Charges constatées d'avances	59,30	11,64	47,66	409,45
486000 Charges constatées d'avance	59,30	11,64	47,66	409,45
<b>Total II</b>	<b>45 601,14</b>	<b>18 363,77</b>	<b>27 237,37</b>	<b>148,32</b>
<b>Total général (I + II)</b>	<b>46 797,30</b>	<b>19 347,73</b>	<b>27 449,57</b>	<b>141,87</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux Propres</b>				
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00	0,00	
101000 Capital	1 000,00	1 000,00		
Réserve légale	100,00	100,00	0,00	
106100 Réserve légale	100,00	100,00		
Report à nouveau	-1 450,82	3 832,06	-5 282,88	-137,86
110000 Report à nouveau (créiteur)		3 832,06	-3 832,06	-100,00
119000 Report à nouveau (débitteur)	-1 450,82		-1 450,82	
Résultat de l'exercice	14 632,22	-5 282,88	19 915,10	376,97
<b>TOTAL I</b>	<b>14 281,40</b>	<b>-350,82</b>	<b>14 632,22</b>	<b>4170,86</b>
<b>Dettes</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 870,40	852,00	1 018,40	119,53
401000 Fournisseurs	1 000,00		1 000,00	
408100 Frs factures non parvenues	870,40	852,00	18,40	2,16
Autres dettes	25 345,50	18 846,55	6 498,95	34,48
421000 Personnel - Rémunérations dues	3 000,00		3 000,00	
431000 Sécurité sociale	1 660,00	484,00	1 176,00	242,98
437200 Art. 83 cadres	5 296,87	2 981,21	2 315,66	77,68
437300 Caisse de retraite	1 646,91	1 139,75	507,16	44,50
437320 Prévoyance cadres	303,89	199,57	104,32	52,27
437330 Mutuelle cadre	321,15	314,85	6,30	2,00
438600 Organismes - Autres charges à payer	637,70	729,67	-91,97	-12,60
442100 Etat - Prlvmt à la source	258,00		258,00	
444000 Etat impôts sur les bénéfices	2 029,00		2 029,00	
445720 TVA coll. Ventes à 20 %	1 360,00	1 985,67	-625,67	-31,51
445780 Tva collectée à régulariser	2 478,00		2 478,00	
445870 T.C.A./factures à établir	590,00		590,00	
455100 Assoc. c/c Renauld Christophe	5 763,98	4 951,64	812,34	16,41

# Détail des Comptes

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 29/06/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

## Bilan Simplifié (2033A)

	Net 31/12/2019	Net N-1 31/12/2018	Variation	
			En valeur	En %
467000 Autres comptes débiteurs/crédeurs		6 060,19	-6 060,19	-100,00
Produits constatés d'avance	5 300,00		5 300,00	
487000 Produits constatés d'avance	5 300,00		5 300,00	
<b>TOTAL III</b>	<b>32 515,90</b>	<b>19 698,55</b>	<b>12 817,35</b>	<b>65,07</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>46 797,30</b>	<b>19 347,73</b>	<b>27 449,57</b>	<b>141,87</b>

# Détail des Comptes

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 29/06/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

## Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	En valeur	En %
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Production vendue de service	123 495,11	118 519,28	4 975,83	4,20
706000 Prestations de services	58 154,48	80 028,33	-21 873,85	-27,33
706010 Prestation de services - UE		22 920,00	-22 920,00	-100,00
706020 Prestations de services - export	65 340,63	15 570,95	49 769,68	319,63
Autres produits	2,83	5,24	-2,41	-45,99
758000 Produits divers de gestion courante	2,83	5,24	-2,41	-45,99
<b>Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)</b>	<b>123 497,94</b>	<b>118 524,52</b>	<b>4 973,42</b>	<b>4,20</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Autres charges externes	34 109,23	61 414,33	-27 305,10	-44,46
606300 Fournitures Entretien, petit équip.	1 165,83	3 534,79	-2 368,96	-67,02
606400 Fournitures administratives	2 110,69	3 002,22	-891,53	-29,70
606401 Fournitures de bureau UE	25,79		25,79	
611000 Sous-traitance générale	8 075,00	24 413,68	-16 338,68	-66,92
611001 Sous-traitance UE	6 000,00		6 000,00	
613200 Locations immobilières		3 600,00	-3 600,00	-100,00
613500 Locations mobilières		165,83	-165,83	-100,00
615500 Entr. répar. biens mobiliers	896,22	83,33	812,89	975,51
615510 Entretien matériel de transport		983,28	-983,28	-100,00
615600 Maintenance	1 067,33	830,35	236,98	28,54
616100 Assurances multirisques	350,39	412,26	-61,87	-15,01
618100 Documentation générale	1 307,59	957,86	349,73	36,51
618300 Documentation technique		580,92	-580,92	-100,00
622600 Honoraires	3 877,00	7 710,00	-3 833,00	-49,71
622700 Frais d'actes & contentieux	182,30		182,30	
623400 Cadeaux à la clientèle	525,96	189,57	336,39	177,45
623601 Catalogues & Imprimés UE		2 203,66	-2 203,66	-100,00
625000 Déplacements, missions, réceptions		3 438,00	-3 438,00	-100,00
625100 Voyages & déplacements	3 503,79	3 883,66	-379,87	-9,78
625700 Réceptions	3 260,81	3 746,22	-485,41	-12,96
626000 Frais postaux et télécom.	17,25	31,30	-14,05	-44,89
626200 Téléphone Portable	946,61	927,80	18,81	2,03
627000 Services bancaires et assimilés	796,67	719,60	77,07	10,71
Impôts, taxes et versements assimilés	1 419,75	1 544,89	-125,14	-8,10
633300 Particip. employ. form. prof.	494,75	391,89	102,86	26,25
633500 Vers. lib. dts.exonér. T.A.	44,00	264,00	-220,00	-83,33
635110 C.E.T.	881,00	889,00	-8,00	-0,90
Rémunérations du personnel	49 658,37	38 831,24	10 827,13	27,88
641100 Salaires appointements	49 658,37	38 831,24	10 827,13	27,88
Charges sociales	20 481,88	19 013,99	1 467,89	7,72
645100 Cotisations URSSAF	11 624,85	12 076,49	-451,64	-3,74
645310 Cot. caisse retraite compl. employé	3 888,39	2 912,30	976,09	33,52
645330 Cot. caisse retraite compl cadres	1 284,60	1 229,33	55,27	4,50
645340 Cotis Art. 83	2 482,90	1 941,57	541,33	27,88
645370 Cotis. prévoyance	1 201,14	854,30	346,84	40,60
Dotations aux amortissements	746,13	863,96	-117,83	-13,64
681120 Dot/amort. immob. corporelles	746,13	863,96	-117,83	-13,64
Autres charges	32,25	76,56	-44,31	-57,88
651000 Redevances /concessions, brevets ..	27,25	73,19	-45,94	-62,77
658000 Charges de gestion courante	5,00	3,37	1,63	48,37
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>106 447,61</b>	<b>121 744,97</b>	<b>-15 297,36</b>	<b>-12,57</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>17 050,33</b>	<b>-3 220,45</b>	<b>20 270,78</b>	<b>629,44</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES DIVERSES</b>				
Produits exceptionnels (IV)		82,77	-82,77	-100,00
771000 Produits except. /opé. gestion		82,77	-82,77	-100,00

# Détail des Comptes

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19

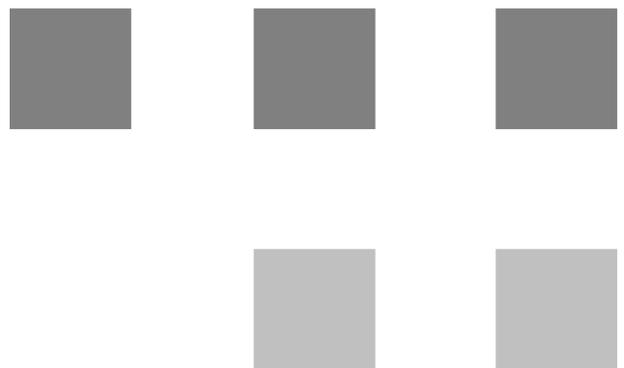
Edition du 29/06/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	En valeur	En %
<b>Charges financières (V)</b>	<b>389,11</b>		<b>389,11</b>	
661600 Intér.banc. &/opér.de financ.	5,81		5,81	
666000 Pertes de change	383,30		383,30	
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>		<b>2 145,20</b>	<b>-2 145,20</b>	<b>-100,00</b>
671000 Charges excep. /opération gestion		2 145,20	-2 145,20	-100,00
<b>Impôts sur les bénéfices (VII)</b>	<b>2 029,00</b>		<b>2 029,00</b>	
695000 Impôts sur les bénéfices	2 029,00		2 029,00	
<b>2 - BÉNÉFICE ou PERTE</b>	<b>14 632,22</b>	<b>-5 282,88</b>	<b>19 915,10</b>	<b>376,97</b>
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>				
Réintégrations				
<b>Impôts et taxes non déductibles</b>	<b>2 029,00</b>		<b>-2 029,00</b>	<b>-100,00</b>
695000 Impôts sur les bénéfices	2 029,00		-2 029,00	-100,00
Déductions				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT</b>				
<b>Bénéfice col. 1 Déficit col. 2</b>	<b>16 661,22</b>		<b>16 661,22</b>	
Déficits				
<b>Déficits antérieurs reportables</b>		<b>3 137,68</b>	<b>-3 137,68</b>	<b>-100,00</b>
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				
<b>Bénéfice col. 1 Déficit col. 2</b>	<b>13 523,54</b>	<b>0,00</b>	<b>13 523,54</b>	

# Annexe



## Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce -articles 9 et 11 -Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21,24, début, 24-1° ,24-2° et 24-3°)

Les comptes sont établis conformément au PCG 1999 et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation : ce principe a été retenu compte tenu des perspectives de développement du chiffre d'affaires et du résultat liées notamment à la commercialisation de nouvelles offres
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### a) Immobilisations corporelles.

Les règlements n°2004-06, n°2003-07 et n°2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs à la définition et la comptabilisation des actifs, leur amortissement et leur dépréciation sont appliqués.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- |   |                        |
|---|------------------------|
| - Frais de Constitution et de prospection | 3 ans en linéaire      |
| - Logiciel                                | 1 ou 3 ans en linéaire |
| - Matériel informatique                   | 3 ans en linéaire      |
| - Mobilier                                | 10 ans en linéaire     |

### b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### c) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### d) Engagements de retraite.

Non appliqué.

### e) Résultat exceptionnel.

Aucun produit exceptionnel ni aucune charge n'ont été constatés durant l'exercice.

### f) Evénements postérieurs à la clôture.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

### g) Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

# Immobilisations - Amortissements

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	1 700			1 700
Autres immobilisations corporelles	580	958		1 538
Immobilisations financières				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 280</b>	<b>958</b>		<b>3 238</b>

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	1 282	418		1 700
Autres immobilisations corporelles	14	328		342
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 296</b>	<b>746</b>		<b>2 042</b>

# État des Échéances des Créances et Dettes

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20  
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	33 544	33 544	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 381	1 381	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>34 925</b>	<b>34 925</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	59	59	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>34 985</b>	<b>34 985</b>	
----------------------	---------------	---------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 870	1 870		
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000		
Sécurité sociale et autres organismes	9 867	9 867		
Impôts sur les bénéfices	2 029	2 029		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 428	4 428		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	258	258		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 764	5 764		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 300	5 300		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32 516</b>	<b>32 516</b>		
----------------------	---------------	---------------	--	--

# Produits à Recevoir

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20  
Devise d'édition EURO

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b> Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières  <b>Créances</b> Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances  <b>Valeurs Mobilières de Placement</b>  <b>Disponibilités</b>	7 540
<b>TOTAL</b>	<b>7 540</b>

# Charges à Payer

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20  
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	870
Dettes fiscales et sociales	638
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	

<b>TOTAL</b>	<b>1 508</b>
--------------	--------------

# Charges et Produits Constatés d'Avance

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	59	5 300
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>5 300</b>

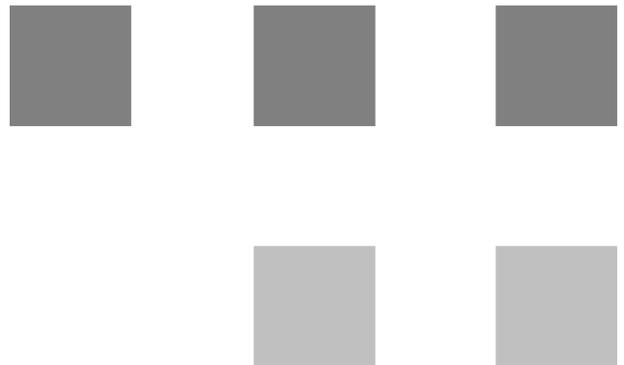
# Composition du Capital Social

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20  
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	10

# Etats de gestion



# Bilan Synthétique

.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20

ACTIF	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 196	2,56	984	5,09
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 196</b>	<b>2,56</b>	<b>984</b>	<b>5,09</b>

Stocks				
Créances	34 925	74,63	13 514	69,85
Disponibilités	10 616	22,69	4 839	25,01
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>45 542</b>	<b>97,32</b>	<b>18 352</b>	<b>94,85</b>

Comptes de régularisation	59	0,13	12	0,06
---------------------------	----	------	----	------

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>46 797</b>	<b>100</b>	<b>19 348</b>	<b>100</b>
--------------------	---------------	------------	---------------	------------

PASSIF	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Capital social ou individuel	1 000	2,14	1 000	5,17
Résultat de l'exercice	14 632	31,27	(5 283)	-27,3
Autres capitaux propres	(1 351)	-2,89	3 932	20,32
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>14 281</b>	<b>30,52</b>	<b>(351)</b>	<b>-1,81</b>

Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières				
Autres dettes	27 216	58,16	19 699	101,81
<b>DETTES</b>	<b>27 216</b>	<b>58,16</b>	<b>19 699</b>	<b>101,81</b>

Comptes de régularisation	5 300	11,33		
---------------------------	-------	-------	--	--

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>46 797</b>	<b>100</b>	<b>19 348</b>	<b>100</b>
---------------------	---------------	------------	---------------	------------

# Soldes Intermédiaires de Gestion

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20

.TOF

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	%	Net (N-1) 31/12/2018	%
Ventes de marchandises -Coût d'achat des marchandises				
<b>MARGE COMMERCIALE</b>				
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée	123 495	100	118 519	100
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>123 495</b>	<b>100</b>	<b>118 519</b>	<b>100</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>123 495</b>	<b>100</b>	<b>118 519</b>	<b>100</b>
- Consommation en provenance des tiers	34 109	27,62	61 414	51,82
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>89 386</b>	<b>72,38</b>	<b>57 105</b>	<b>48,18</b>
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	1 420 70 140	1,15 56,8	1 545 57 845	1,3 48,81
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>17 826</b>	<b>14,43</b>	<b>(2 285)</b>	<b>-1,93</b>
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges	3 746 32	0 0,6 0,03	5 864 77	0 0,73 0,06
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>17 050</b>	<b>13,81</b>	<b>(3 220)</b>	<b>-2,72</b>
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières	389	0,32		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>16 661</b>	<b>13,49</b>	<b>(3 220)</b>	<b>-2,72</b>
- Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles			83 2 145	0,07 1,81
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>(2 062)</b>	<b>-1,74</b>
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices	2 029	1,64		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>14 632</b>	<b>11,85</b>	<b>(5 283)</b>	<b>-4,46</b>
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés				
<b>PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS</b>				

# Capacité d'Autofinancement

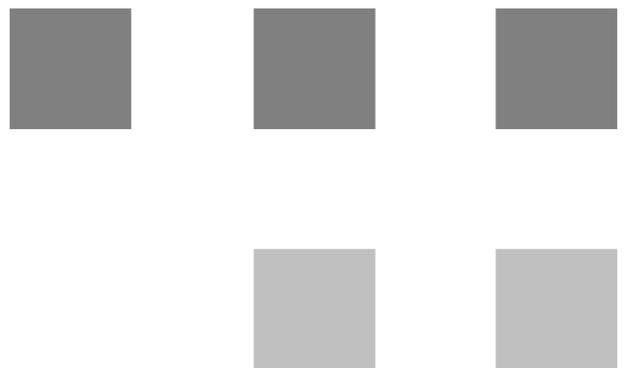
.TOF

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 29/06/20

RUBRIQUES	31/12/2019	31/12/2018	Variation
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>17 826</b>	<b>(2 285)</b>	<b>20 111</b>

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	3	5	(2)
- Autres charges d'exploitation	32	77	(44)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	389		389
+ Produits exceptionnels		83	(83)
- Charges exceptionnelles		2 145	(2 145)
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	2 029		2 029
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>15 378</b>	<b>(4 419)</b>	<b>19 797</b>

# Etats fiscaux



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
.TOF 52 rue Madeleine Michelis 92200 NEUILLY SUR SEINE France		52 rue Madeleine Michelis 92200 NEUILLY SUR SEINE	
SIRET 82117831600013			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

## B ACTIVITE

Activités exercées Conseil aux entreprises Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	13 524	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%						
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%				
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>					
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé Sage 100 comptabilité i7

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée Société Didier Maréchal et As 27 rue Bezout 75014 PARIS Tél : 0140448090	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 29062020 Lieu : PARIS Qualité : Président Nom du signataire : M RENAULD Christophe

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2020)

Si déposé néant, cochez la case :

<b>H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>		payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				<b>c</b>				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				<b>d</b>				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				<b>e</b>				
				<b>f</b>				
				<b>g</b>				
				<b>h</b>				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				<b>i</b>				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				<b>j</b>				
Montant des revenus répartis (5)				<b>Total (a à h)</b>				
<b>I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- SARL - tous les associés ;</li> <li>- SCA - associés gérants ;</li> <li>- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;</li> <li>- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.</li> </ul> <p style="text-align: center;">1</p>		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
		2	3	4	5	6	7	8
<b>J DIVERS</b>								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		49 658		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise : . TOF				Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise 52 rue Madeleine Michéris 92200 NEUILLY SUR SEINE																			
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>8</td><td>2</td><td>1</td><td>1</td><td>7</td><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>						8	2	1	1	7	8	3	1	6					
8	2	1	1	7	8	3	1	6											
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>				1	2	Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	9
1	2																		
1	2																		
3	1	1	2	2	0	1	9												
<b>ACTIF</b>				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012												
			Autres *		014		016												
	Immobilisations corporelles *				028	3 238	030		2 042										
	Immobilisations financières * (1)				040		042												
	<b>Total I (5)</b>				044	3 238	048		2 042	1 196									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052													
		Marchandises *		060		062													
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	33 544	070			33 544										
		Autres* (3)		072	1 381	074			1 381										
	Valeurs mobilières de placement				080		082												
	Disponibilités				084	10 616	086		10 616										
	Charges constatées d'avance*				092	59	094		59										
<b>Total II</b>				096	45 601	098		45 601											
<b>Total général (I + II)</b>				110	48 839	112		2 042	46 797										
<b>PASSIF</b>								Exercice N 1 NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				1 000										
	Écarts de réévaluation				124														
	Réserve légale				126				100										
	Réserves réglementées*				130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131 )				132														
	Report à nouveau				134				(1 451)										
	Résultat de l'exercice				136				14 632										
	Provisions réglementées				140														
	<b>Total I</b>				142				14 281										
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166		1 870										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... (169 )						172		5 764 25 346										
Produits constatés d'avance						174		5 300											
<b>Total III</b>						176		32 516											
<b>Total général (I + II + III)</b>				180				46 797											
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an		195											
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	958										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184											

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise - TOF				Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A — RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le [ 3 ] [ 1 ] [ 1 ] [ 2 ] [ 2 ] [ 0 ] [ 1 ] [ 9 ]		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218		1 23 495
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		3
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		1 23 498
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier : .....				242		34 109
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	881	244		1 420
	Rémunérations du personnel*				250		49 658
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		20 482
	Dotations aux amortissements*				254		746
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)					264		106 448
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270		17 050
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	389
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306		2 029	
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)</b>					310		14 632
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	14 632	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		2 029		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté(44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindicies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641					
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	16 661	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables : *..... 3 138.....dont imputés sur le résultat :				360	3 138	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col.1 Déficit col.2	370	13 524	372

Désignation de l'entreprise : . TOF

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	1 700	462		464		466	1 700				
	Autres immobilisations corporelles	470	580	472	958	474		476	1 538				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	2 280	492	958	494		496	3 238				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	1 282	552	418	554		556	1 700				
	Autres immobilisations corporelles	560	14	562	328	564		566	342				
TOTAL		570	1 296	572	746	574		576	2 042				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme							
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : .TOF

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715			2				
Constructions	720	725			3				
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			5				
Matériel de transport	750	755			6				
Autres immobilisations corporelles	760	765			7				
TOTAL		770	775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	3 138	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983	3 138	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI							325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS							326		
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	12	101
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	3	323
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : . TOF		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 2 1 1 7 8 3 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE .TOF

ADRESSE (voie) 52 rue Madeleine Michelis

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

Table with 5 columns: Category, Count, SIREN, % of holding, Number of shares. Rows for moral and physical persons.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form for the first moral person: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for the second moral person: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for the third moral person: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for the fourth moral person: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for the first physical person: Titre, Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance, Adresse.

Form for the second physical person: Titre, Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance, Adresse.

© Sage

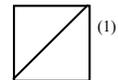
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 2 1 1 7 8 3 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE .TOF

ADRESSE (voie) 52 rue Madeleine Michelis

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

**.TOF**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 1.000 euros**  
**Neuilly 92200**  
**RCS Nanterre : n° 821 178 316**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 29 JUIN 2020**

---

L'AN DEUX MILLE VINGT  
LE VINGT-NEUF JUIN  
A DIX-NEUF HEURES

Les associés de la société .TOF, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe RENAULD, unique associé et Président.

Le Président constate que l'associé présent possède la totalité des actions, et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- les comptes annuels,
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée,
- le rapport de gestion de la Présidence.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la Présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice,
- approbation de ces comptes et quitus à la présidence de sa gestion,
- approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- affectation des résultats,
- rémunération du Président,
- questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte.

Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'Ordre du Jour :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion ainsi que le bilan et les comptes annuels de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat de 11 572 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de la distribution de la somme de 5000 euros à titre de dividendes.

Le solde, soit la somme de 11 572-5000 euros soit 6 572 euros est affecté au Report à Nouveau qui sera donc de 5 121 euros (6 572-1 451=5 121) euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence mentionnant l'absence de conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, prend acte purement et simplement qu'aucune convention, n'est intervenue entre la société et l'un des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus entier au Président pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour l'accomplissement de sa mission pendant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de ne fixer aucune rémunération au Président pour la gestion de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs :

- au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de leur choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent ;

- au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée à DIX NEUF HEURES TRENTE.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture de tous les associés.



Monsieur Christophe RENAULD  
Président, Associé

- au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée à DIX NEUF HEURES TRENTE.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture de tous les associés.

Monsieur Christophe RENAULD  
Président, Associé